

NOUVEAU

DÈS SEPTEMBRE 2024,
**VOTRE RÉSEAU
ÉVOLUE !**

**+ DE FRÉQUENCES
+ DE CONNEXIONS
+ D'ARRÊTS**

LES **CARS** DU RHÔNE

SYTRAL
MOBILITÉS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Août 2024

ADAPTATION DE L'OFFRE CARS DU RHÔNE : CE QUI ÉVOLUE À LA RENTRÉE

Afin d'accompagner les habitants à changer durablement leurs pratiques de déplacement et renforcer l'usage de modes alternatifs à la voiture individuelle, SYTRAL Mobilités œuvre au développement d'une offre de transport en commun cohérente et adaptée à l'échelle de son ressort territorial comprenant 13 collectivités du Rhône, 263 communes et plus de 1,9 million d'habitants.

Pour répondre à cet objectif, SYTRAL Mobilités poursuit la construction d'un réseau unifié pleinement adapté aux enjeux des mobilités locales à travers le maillage de ses différents réseaux et le déploiement de renforts d'offre significatifs. Tels sont les enjeux de la commission d'adaptation de l'offre de SYTRAL Mobilités qui mène chaque année un travail minutieux avec les délégataires des réseaux et les élus des communes concernées.

« Nous avons engagé plus de 25M€ depuis 2020 pour accompagner le développement des territoires et offrir aux habitants un réseau maillé, performant et attractif à travers une offre qui soit la plus lisible et la plus accessible possible. C'est notamment le cas avec les 3,6M€ consacrés en 2023 et 2024 à la réorganisation du réseau bus et cars autour du nouveau terminus du métro B mais aussi les 6,3M€ consacrés à l'importante restructuration de l'ensemble des lignes régulières du réseau Cars du Rhône », annonce Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités avant d'ajouter : **« Même si la situation tend à significativement s'améliorer, le contexte national de pénurie de conducteurs et de personnels de maintenance de ces dernières années continue de peser sur nos projets d'accroissement de l'offre de transport. Malgré cela, nous restons pleinement mobilisés pour offrir aux usagers de l'ensemble de nos réseaux plus de fréquence et de performance en engageant cette année 4,3M€ supplémentaires ».**

SYTRAL Mobilités mène ainsi un important travail de restructuration du réseau Cars du Rhône afin d'offrir aux usagers des territoires un réseau répondant à l'évolution des besoins des déplacements à destination, entre autres, de la métropole de Lyon. Depuis 2023, la fréquence des Cars du Rhône est progressivement augmentée en semaine avec une desserte proposée le week-end et une offre identique tout au long de l'année, sans diminution pendant les vacances scolaires. **« La première phase de renfort, l'an dernier, a représenté un investissement de plus de 2M€ comprenant notamment la réorganisation des lignes régulières en lien avec le prolongement du métro B à Saint-Genis-Laval et le renfort des lignes desservant les territoires Nord et Est »,** explique Bruno Bernard.

CONTACTS PRESSE :

Lodoïska DE GOUVION SAINT-CYR - gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66

Daniel KOROLOFF - koroloff@sytral.fr / 06 20 83 61 71



SYTRAL
MOBILITÉS

En 2024, la restructuration du réseau des Cars du Rhône se poursuit. Les mesures déployées dès septembre 2024 s'articulent notamment autour de :

- La poursuite de la réorganisation des lignes de bus dans le cadre du prolongement de la ligne B à Saint-Genis-Laval Hôpital Lyon Sud ;
- Le prolongement des lignes TCL sur le réseau des Cars du Rhône dans le cadre de la réorganisation ;
- Le renfort et la création de lignes au cœur des territoires.

Réorganisation du réseau bus autour du métro B à Saint-Genis-Laval Hôpital Lyon Sud – Phase 2 et prolongement de lignes TCL sur le réseau des Cars du Rhône dans le cadre de la réorganisation

En 2023, SYTRAL Mobilités a mené une importante réorganisation du réseau bus en lien avec les élus des communes concernées afin de proposer un accès performant au métro, en bus et en car aux 100 000 habitants des communes du sud-ouest. Cette restructuration, dont le budget s'est élevé à 2,2M€, a concerné à la fois les réseaux Cars du Rhône et TCL, avec la mise en place d'une offre dédiée pour chaque commune permettant de renforcer la cohésion des territoires et offrant un maillage structurant qui favorise l'intermodalité. **« Tel qu'annoncé en 2023, nous poursuivons cette réorganisation en ajoutant aux 2,2M€ déjà investis en 2023, 1,4M€ supplémentaires. Une nouvelle phase de renfort d'offre a ainsi été actée pour être mise en œuvre à la rentrée de septembre 2024, avec notamment de nouvelles extensions de lignes à Brignais, Grigny, Millery, et des amplitudes de service élargies, en adéquation avec les horaires de fonctionnement du métro »**, explique Jean-Charles Kohlhaas, 1er vice-président de SYTRAL Mobilités.

Sur le réseau des Cars du Rhône, l'extension des lignes C10 et 15E permet de faciliter le report modal en proposant des liaisons directes vers le centre-ville de Lyon depuis les communes les plus éloignées :

- Pour le C10, le choix a été fait de prolonger un service sur deux de Saint-Genis-Laval, son terminus actuel, à Brignais, afin d'offrir à la commune une offre de transport plus conséquente.
- La ligne 15E est prolongée, avec deux antennes, l'une vers Grigny, l'autre vers Millery, proposant chacune une fréquence à l'heure sur la commune afin de proposer à ces deux communes des liaisons express à destination de la Presqu'Île. La fréquence du tronc commun (Les Gaupières - Bellecour Charité) est maintenue à 30 minutes.

La restructuration du réseau des Cars du Rhône se poursuit par ailleurs

- La ligne 98 reliant Lyon Gorge de Loup à Marcy-l'Etoile sera quant à elle prolongée jusqu'à Sain-Bel avec une fréquence de 30' en heures de pointe permettant ainsi aux habitants de Sain-Bel de rejoindre Lyon en 45'.

Par ailleurs, au-delà des importants renforts d'offre déployés, SYTRAL Mobilités et la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées établissent une nouvelle convention pour programmer des opérations d'aménagement de voirie. **« L'objectif est de réaliser une série d'aménagements de voirie pour améliorer la sécurité, l'accessibilité et le confort d'attente des usagers de 43 points d'arrêt »**, précise Bruno Bernard. **« Les travaux engagés sont bénéfiques pour notre territoire. Il est en effet indispensable de renforcer la desserte et l'accessibilité en transports en commun »**, complète Daniel Pomeret, président de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. La participation de SYTRAL Mobilités pour l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité de ces points d'arrêt s'élève à près de 600K€.

Par ailleurs, dès le mois de janvier 2025, une importante réorganisation des lignes desservant les territoires Sud et Ouest avec notamment le prolongement de lignes TCL sera déployée. **« La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais bénéficiera d'une nouvelle desserte performante et adaptée pour permettre à ses habitants de rejoindre rapidement le centre de Lyon via Gorge de Loup »**, annonce Damien Combet, vice-président de SYTRAL Mobilités.

CONTACTS PRESSE :

Lodoiška DE GOUVION SAINT-CYR - gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66

Daniel KOROLOFF - koroloff@sytral.fr / 06 20 83 61 71

Renfort et création de lignes au cœur des territoires

Afin de proposer une meilleure offre au cœur des territoires, plusieurs lignes régulières Cars du Rhône sont renforcées ou créées dès la rentrée 2024.

- **Nouvelle ligne 122 - Dommartin <> Vourles**

Une nouvelle ligne régulière est créée entre les communes de Dommartin et Vourles. Cette ligne dessert les communes de Dommartin, La Tour de Salvagny, Marcy l'Etoile, Sainte-Consorte, Grézieu-la-Varenne, Brindas, Messimy, Soucieu-en-Jarrest, Brignais et Vourles. La ligne 122 circule 7 jours / 7 avec huit allers/retours en semaine et deux trajets le week-end et jours fériés.

- **Renfort de la ligne 142 - Aveize <> Lyon Gorge de Loup**

L'offre de la ligne 142 est renforcée avec trois trajets supplémentaires du lundi au vendredi en période scolaire, trois trajets supplémentaires période de vacances scolaires, huit trajets supplémentaires le samedi, et un trajet supplémentaire le dimanche et jours fériés.

- **Nouvelle ligne 143 - St-Symphorien-sur-Coise <> L'Arbresle**

Une nouvelle ligne régulière est créée entre les communes de St-Symphorien-sur-Coise et L'Arbresle. Cette ligne desservira les communes de Saint-Symphorien-sur-Coise, Pomeys, Grézieu-le-Marché, Aveize, Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamousset, Brussieu, Bessenay, Savigny, Sain Bel et L'Arbresle. La ligne 143 circulera 7 j / 7 avec quatorze allers/retours en semaine, et quatre trajets le week-end jours fériés.

- **Nouvelle ligne 218 - Villefranche-sur-Saône <> L'Arbresle**

Une nouvelle ligne régulière est créée entre les communes de Villefranche-sur-Saône et L'Arbresle. Cette ligne dessert les communes de Villefranche-sur-Saône, Limas, Pommiers, Anse, Lachassagne, Marcy, Charnay, Belmont d'Azergues, Lozanne, Lentilly, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Eveux et L'Arbresle. La ligne 218 circule 7 j / 7 avec sept allers/retours en semaine en période scolaire, cinq allers/retours en semaine en période vacances scolaires et deux allers/retours le week-end et jours fériés.

- **Nouvelle ligne 219 - Val d'Oingt > Villefranche-sur-Saône**

Une nouvelle ligne régulière est créée entre les communes de Val d'Oingt et Villefranche-sur-Saône. Cette ligne desservira les communes du Val d'Oingt, Moire, Frontenas, Theizé, Porte des Pierres Dorées, Gleizé et Villefranche-sur-Saône. La ligne 219 circulera 7 j / 7 avec six trajets en semaine, quatre trajets le samedi et deux trajets le dimanche et jours fériés.

- **Renfort de la ligne 116 - Tarare <> Lyon**

L'offre de la ligne 116 est renforcée avec quatre trajets supplémentaires du lundi au vendredi en période scolaire et deux trajets supplémentaires période de vacances scolaires. Par ailleurs, la ligne 116 effectuera désormais son terminus à l'arrêt « Tarare - Gare ».

- **Nouvelle ligne 145Ex - Mornant <> St Genis Laval**

Une nouvelle ligne régulière est créée entre les communes de Mornant et St Genis Laval. Cette nouvelle ligne desservira les communes de Mornant, Taluyers, Vourles, Brignais et St Genis Laval du lundi au vendredi en période scolaire et vacances scolaires avec vingt trajets, et du lundi au vendredi en période estivale avec dix-huit trajets.

- **Renfort de la ligne 145 - Rive de Gier <> Oullins**

La ligne régulière 145 est renforcée avec un prolongement jusqu'à la commune d'Oullins. La ligne 145 effectuera désormais son terminus à l'arrêt « Oullins-Gare d'Oullins ». Cinq arrêts sont créés sur les communes de St-Genis-Laval et Oullins.

- **Renfort de la ligne 217 - Tarare <> Gleizé**

L'offre de la ligne 217 est renforcée avec cinq trajets supplémentaires du lundi au vendredi en période scolaire et un fonctionnement le dimanche et les jours fériés avec six trajets. Un nouveau terminus est mis en place à l'arrêt « Gleizé-Charmillles ».

CONTACTS PRESSE :

Lodoiška DE GOUVION SAINT-CYR - gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66

Daniel KOROLOFF - koroloff@sytral.fr / 06 20 83 61 71

- **Renfort de la ligne 234 - Belleville-en-Beaujolais <> Belleville-en-Beaujolais**

L'offre de la ligne 234 est renforcée avec la création d'une offre le week-end dont huit trajets le samedi et quatre trajets le dimanche.

- **Nouvelle ligne 234 ZI - Belleville-en-Beaujolais <> Belleville-en-Beaujolais**

Une nouvelle ligne régulière est créée à Belleville-en-Beaujolais. Cette ligne desservira la ZAC Lybertec et la zone industrielle Gouchoux Ouest. Cette nouvelle ligne 234ZI fonctionnera du lundi au vendredi en période scolaire et vacances scolaires avec quatorze trajets et durant la période estivale avec douze trajets.

- **Renfort de la ligne 235 - Beaujeu <> Belleville-en-Beaujolais**

L'offre de la ligne 235 est renforcée avec trois trajets supplémentaires du lundi au vendredi en période scolaire et une création d'offre le week-end avec neuf trajets le samedi et six trajets le dimanche. Les horaires sont également ajustés avec les correspondances en gare de Belleville-en-Beaujolais. La ligne 235 effectuera désormais son terminus à Belleville-en-Beaujolais-Gare. Les arrêts "Régnié-Durette - Centre", "Régnié-Durette - Les Maisons Neuves" et "Lantignié - Bourg" sont ajoutés afin d'améliorer et d'optimiser la desserte du territoire.

- **Renfort de la ligne 237 - Cours La Ville <> Tarare**

L'offre de la ligne 237 est renforcée avec sept trajets supplémentaires du lundi au vendredi en période scolaire et un fonctionnement de la ligne le week-end et les jours fériés. L'itinéraire de la ligne 237 est prolongé jusqu'aux communes de Tarare et Les Sauvages afin d'améliorer et optimiser la desserte du territoire.

- **Renfort de la ligne 264 - Tarare <> Tarare**

L'offre de la ligne 264 est renforcée avec l'ajout de quinze trajets du lundi au vendredi en période scolaire et six trajets supplémentaires le samedi.

- **Nouvelle ligne 264 ZI - Tarare <> Tarare**

Cette nouvelle ligne 264 ZI fonctionnera du lundi au vendredi en période scolaire et vacances scolaires avec quatorze trajets et durant la période estivale avec onze trajets.

Tous les détails de l'offre sur le site Cars du Rhône.

CONTACTS PRESSE :

Lodoïska DE GOUVION SAINT-CYR - gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66

Daniel KOROLOFF - koroloff@sytral.fr / 06 20 83 61 71